

Compost de fumier de poulet de chair et de lisier de porc



Compost de fumier de poulet de chair et de lisier de porc. © V. van de Kerchove

Définition

Mélange de fumier de poulet de chair (poulets élevés en général sur copeaux de bois) enrichi en lisier de porc, le tout ayant subi un processus de compostage sur une plate-forme.

Origine et description

Ce compost est produit par des éleveurs de poulets de chair, qui ont rajouté du lisier de porc produit sur leur exploitation ou par celles de voisins, pour réhydrater le fumier et permettre un bon compostage, le fumier de volaille étant trop sec pour être composté. Le compostage dure environ 6 mois. Pendant les premières phases de compostage, la volatilisation d'ammoniac est importante, surtout à chaque retournement, et elle peut être néfaste pour l'environnement. Matière noire dans lequel les copeaux sont encore visibles. Humide, odeur faible.

Caractéristiques agronomiques

Caractéristiques de la matière organique

C/N : 16 ISB : non déterminé, estimé à 0,6

Caractéristiques physico-chimiques

pH : 7 à 8 (neutre à basique)

Coefficients d'équivalence engrais

N : < 0,15 P₂O₅ : 0,65 K₂O : 1 CaO : 1 MgO : 1

Composition en éléments fertilisants du compost de fumier de poulet de chair et de lisier de porc (kg/t de produit brut)

Valeurs obtenues à partir de 9 échantillons de compost de fumier de poulet de chair et de lisier de porc.

	Azote total (N)	Azote ammoniacal théorique	Phosphore total (P ₂ O ₅)	Potassium total (K ₂ O)	Calcium total (CaO)	Magnésium total (MgO)	Somme des matières minérales	Matière sèche	Matière organique
Moyenne	7,7	nd	13,2	7,9	13,0	4,3	46,0	297	227
Ecart	6,0 - 9,4	-	10,2 - 16,4	5,9 - 10,5	10,5 - 15,1	3,6 - 4,6	36,1 - 56,0	270 - 310	213 - 244
Variabilité	faible	-	forte	moyenne	forte	très faible	moyenne	faible	faible

nd : non déterminé - Les valeurs locales, présentées dans le tableau ci-dessus, peuvent être légèrement différentes de celles couramment trouvées dans la bibliographie métropolitaine.

Comparaison de la composition des composts de fumier de poulet de chair et de lisier de porc produits à La Réunion aux teneurs moyennes des matières organiques réunionnaises et aux données de la bibliographie (kg/t de produit brut)

	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
Par rapport à l'ensemble des matières organiques produites à La Réunion	moyenne	moyenne	moyenne
Composition compost de poulet de chair et de lisier de porc dans la bibliographie	Pas de donnée	Pas de donnée	Pas de donnée

Intérêt agronomique

Amendements organiques, C/N = 15-20. Le compost de fumier de poulet de chair et de lisier de porc est un produit relativement mature. Ce compost constitue une faible source d'azote, progressivement disponible pour la plante, mais une bonne source de phosphore. Il est légèrement basique. Il est intéressant pour l'entretien des terres en matière organique stable. Sa valeur amendante est de l'ordre de 120 kg d'humus par tonne apportée.

Matière organique contenant des concentrations moyennes en azote, en phosphore et en potassium. Ce compost est un amendement organique complet avec des teneurs équilibrées en azote, phosphore, potassium et calcium.

Matière organique hygiénisée par le biais du compostage. C'est un compost facile à épandre, sans odeur forte et utilisable sur toutes cultures.

Modalités d'épandage

Canne à sucre : utilisation comme fumure de fond à la plantation et après la coupe.

Maraîchage : utilisation possible à la plantation si le compost a été bien hygiénisé.

Prairies ou cultures fourragères : respecter un délai de 8 semaines avant remise en pâture ou récolte. S'il est épandu en surface, ne pas dépasser 30 % de couverture pour éviter des problèmes de reprise des plantes.

Arboriculture : l'utiliser plutôt comme amendement organique et fumure de fond, à la plantation.

Précautions d'utilisation liées aux risques sanitaires ou environnementaux

Risques potentiels	Conséquences potentielles	Précautions d'utilisation
Risque de manque d'appétit des ruminants après épandage	-	Respecter les délais de remise en pâture des animaux ou de récolte des cultures fourragères
Eléments traces métalliques (ETM) : risques liés aux apports de cuivre et zinc des lisiers de poule et porc	Pollution des sols	Se référer aux limites réglementaires sur les ETM imposées par la norme NFU 44-051

Exemple de calcul de fertilisation

Un apport raisonné de compost de fumier de poulet de chair et de lisier de porc permet le maintien du stock de matière organique du sol et l'entretien général de la fertilité. Il permet une bonne fertilisation en P et K ainsi qu'une légère fourniture en N. Ne pas dépasser des apports de 20 à 30 t/ha.

Par exemple, 26 t/ha apportent :

- 200 kg/ha d'azote total, dont seulement 30 kg sont disponibles pendant le cycle de culture ;
- 223 kg/ha P₂O₅ assimilable pendant le cycle de culture ;
- 205 kg/ha K₂O ;
- 336 kg/ha CaO ;
- 112 kg/ha MgO ;
- 5 900 kg/ha de matière organique fournissant au sol environ 3 120 kg/ha d'humus.

Compléter la fertilisation par des apports d'engrais azoté en fonction des besoins de la culture.

Références réglementaires

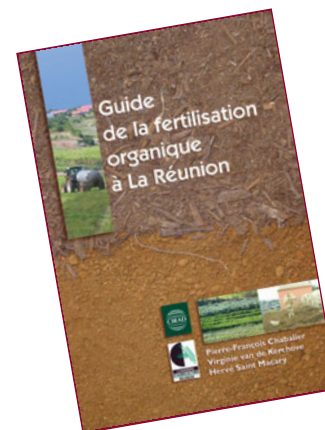
Épandage réglementé au titre de la loi ICPE (déclaration ou autorisation) ou par le Règlement sanitaire départemental (RSD).

Matière organique normalisée (NFU 44-051).

Quantité produite

Non estimée.

Cette fiche est extraite du :



Guide de la fertilisation organique à La Réunion



Pierre-François Chabalier
Virginie van de Kerchove
Hervé Saint Macary

Le Guide de la fertilisation organique à La Réunion fait le point des connaissances sur les matières organiques produites à La Réunion ainsi que sur les aspects pratiques de la réglementation et de leur épandage en agriculture.

Il comprend une première partie générale sur la culture, le sol, les analyses, l'emploi des matières organiques, les risques, la réglementation et les modes d'épandage. Dans une deuxième partie sont présentées des fiches techniques sur le calcul de fertilisation, les cultures, les prélèvements sur le terrain et vingt-six matières organiques.



Diffusion
Chambre d'Agriculture de La Réunion
24, rue de la Source - BP 134 - 97463 Saint-Denis cedex
Téléphone : 0262 94 25 94 - Télécopie : 0262 21 31 56
eMail : mvad.l.suad@reunion.chambagri.fr
Internet : <http://www.mvad-reunion.org>

© CIRAD 2006 pour la première édition
<http://www.cirad.fr> et <http://www.cirad.fr/reunion>
ISBN : 2 87614 629 0 - Dépôt légal avril 2006